



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 5 JUIN 2012

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le cinquième jour du mois de juin 2012 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle étaient présents.

Résolution # 2012-06-96
OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 5 juin 2012 à 20 h.

Résolution # 2012-06-97
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2012-06-98
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1^{er} mai 2012 soit adopté étant en tous points jugé conforme.

Résolution # 2012-06-99
COMPTES À ACQUITTER



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 1^{er} mai 2012 au 5 juin 2012, dont le montant est de 67 981,52 \$ et de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 146 388,39 \$, selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2012-06-100

DÉLÉGATION PETITE CAISSE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désigne le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, comme responsable de la petite caisse de ce service d'un montant de 200 \$.

Résolution # 2012-06-101

AJOUT DE DEUX NOUVEAUX LUMINAIRES SUR LA 63^E AVENUE

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat et l'installation de deux nouveaux luminaires sur la 63^e Avenue afin d'améliorer la sécurité sur cette artère.

Résolution # 2012-06-102

OCTROI DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA 1^{RE} AVENUE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de voirie sur la 1^{re} Avenue ;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie le contrat à la firme Pavage Daudi Ltée ayant fourni la soumission la plus basse conforme au montant de 36 540 \$ plus taxes.

Résolution # 2012-06-103

DÉROGATION MINEURE – 26, 1^{RE} AVENUE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

CONSIDÉRANT l'avis public publié dans le journal Le Coup d'œil le 16 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 mai 2012;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde une dérogation mineure au 26, 1^{re} Avenue permettant la construction d'un abri d'auto dans la marge passant de 10 mètres à 7,15 mètres, étant situé sur un terrain en angle.

Résolution # 2012-06-104

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Proposée par la conseillère Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la nomination de monsieur Marc-André Dubreuil à titre de nouveau membre du CCU et secrétaire. Monsieur Robert Chaillez est nommé président et messieurs Luc Berlinguette, Pierre Desmarais, Réal Forget et Robert Savage agissent à titre de directeurs. Madame Carmen Fortin, conseillère, et monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal siègent aussi sur le comité.

Résolution # 2012-06-105

RECONDUCTION D'UN MANDAT À L'AVOCAT-CONSEIL

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal renouvelle le mandat donné à la firme Dunton Rainville Avocats dans le dossier du 1, 59^e Avenue afin que ceux-ci puissent continuer les procédures pour faire respecter la réglementation, la date butoir du 1^{er} juin étant échue.

Résolution # 2012-06-106

MANDAT À L'AVOCAT-CONSEIL

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la firme Dunton Rainville Avocats dans les dossiers des 41, 1^{re} Avenue et 55, rue Godin afin de faire respecter notre réglementation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-06-107

MANDAT À L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la firme d'arpentEURS-géomètres Bérard Tremblay afin de réaliser un plan de localisation de la rue Boucher.

Résolution # 2012-06-108

ENTRETIEN DES POMPES À VIDE DU SYSTÈME D'ÉGOUT MUNICIPAL

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le renouvellement de l'offre de services pour les pompes à vide du système d'égout municipal selon les stipulations citées dans l'offre de services du 14 mai 2012 pour un montant total de 4 247,01 \$, les taxes et le transport ne sont pas inclus dans ce montant.

Résolution # 2012-06-109

AIDE FINANCIÈRE LÉGION ROYALE CANADIENNE

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, par le Blockhaus de la rivière-Lacolle, accorde une aide financière de 200 \$ à la Légion Royale Canadienne Filiale 11 Lacolle et District pour l'organisation de la fête du Canada le 1^{er} juillet 2012 à Lacolle.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de mai 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2012-06-99, 2012-06-101,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

2012-06-102, 2012-06-105, 2012-06-106, 2012-06-107, 2012-06-108,
2012-06-109.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-06-110
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la
conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 05.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière